

## **Football : petit matin européen (1/2)**

lundi 23 juin 2008, par [Marillac](#)

**2030. La Turquie n'est toujours pas entrée dans l'UE. Inquiet pour sa vie alors qu'il est la cible de menaces et d'une procédure judiciaire défiant l'entendement, le narrateur de cette histoire a tenu à la transmettre à la rédaction de TE pour diffusion.**

« Au début, je le reconnais cela ne m'a pas choqué. Cela me semblait normal, comment dirais-je, naturel. Oui, naturel, c'est le mot. Après tout n'était-ce pas là la conséquence directe de ce qu'on nous avait enseigné à l'école, de ce qui avait toujours figuré sur les cartes de géographie de nos chers instituteurs... ?

Mais oui c'était évident : la Turquie ne pouvait tout simplement pas remporter une coupe d'Europe de football !

Et pourtant qu'ils étaient bons ces joueurs, les Servet, les Hamit et autres Sergen ou Semih !!! Si bons même qu'on se surprenait, nous autres Européens, depuis quelques semaines à scander leurs noms comme ceux des stars... d'autres pays ! A se lever comme un seul homme sur les passes magiques de Mehmet, sur les courses dévoreuses d'espace de Nihat ou sur les sombreros de Hasan !

Poules, 1/4, 1/2, finale : à notre insu, les Turcs allaient remporter le championnat d'Europe ! La Turquie allait ajouter les lettres de son nom au palmarès d'une compétition dont elle ne respectait pas les limites continentales !

Cela ne semblait pas cohérent, pas logique.

### **Le valet turc**

Cela faisait 50 ans que la Turquie prenait part aux joutes européennes du ballon rond. Disons qu'elle servait de partenaire de jeu. Comme le cireur de banc de toute équipe dont on méconnaît les envies timides et jusqu'aux talents les plus secrets, la Turquie avait servi de rotation plutôt pratique : elle permettait de ne pas déséquilibrer les poules de qualification pour la phase finale. Défaillance d'une équipe européenne aidant, était-elle qualifiée pour la phase finale qu'elle pouvait aisément remplir le même rôle en poule de qualification pour les 1/4 de finale.

Mais là, première historique, elle avait franchi le cap des poules. Puis celui des quarts, des demis et.... La Turquie allait-elle remporter le titre ?

Oui.

Je ne sais plus qui a lancé la polémique. A l'époque, cela n'avait pas d'importance. Juste un paladin de la politique européenne, bien trop heureux de débonder les pressions de la rumeur et de l'évidence en se fendant d'un bon coup de « *politically incorrect* » : allions-nous vraiment décerner le titre de champion d'Europe à l'équipe représentant une nation manifestement non européenne ?

Non. L'évidence semblait si profondément... évidente que les quelques résistances européennes furent rapidement condamnées à n'être qu'inaudibles. Parce qu'alambiquées.

Qui pouvait sérieusement soutenir que la Turquie était européenne ? Son équipe était la meilleure et avait surclassé toutes les équipes européennes mais elle n'avait aucun titre au titre. La réflexion était péremptoire.

### **Champions de Cappadoce**

La polémique ne fit pas rage : ce fut la coupe d'Europe à l'envers. Il s'agissait de reprendre à grand geste politique ce que les Turcs avaient acquis à la force des mollets.

Victorieux un dimanche de juin, les Turcs ne purent repartir avec leur trophée : celui-ci fut l'otage de plusieurs conseils européens successifs au cours desquels le premier ministre turc fut chaque fois une « *guest star* » de prestige.

Après des mois et des mois de négociations au plus haut niveau, c'est la méthode européenne du compromis qui triompha finalement. Il ne fallait surtout pas blesser nos amis turcs et le fait qu'ils soient en mesure de se plier à nos si douces préventions prouvait combien ils étaient tout à fait perfectibles. Ils avaient tout de suite compris qu'il ne s'agissait que de géographie. Et que de football après tout. Le chef du gouvernement turc saisit lui aussi tout l'intérêt qu'il aurait à négocier un titre contre quelques aides qui lui permettaient de ne pas mettre son déficit primaire dans le rouge !

Il fut donc décidé de ne pas accorder à la Turquie le titre de cette année, mais à son adversaire malheureux en finale : l'Albanie !!! L'honneur était sauf. Surtout pour les Turcs invités à concourir pour le titre européen lors de la prochaine compétition qui aurait lieu 4 années plus tard : le premier ministre turc, madré comme à son habitude, avait obtenu à force de pressions et de séduction diplomatique que l'équipe nationale turque puisse s'emparer du titre européen si l'ensemble des joueurs de la sélection « ottomane » pouvaient justifier d'une résidence de plus de 12 mois dans une localité de Thrace orientale, c'est-à-dire la partie de la Turquie située en Europe.

Le gouvernement turc aurait souhaité faire inscrire cet immense acquis dans le marbre des règles fondatrices du droit européen : cela aurait nécessité une ratification de chacun des pays membres (de l'UE mais aussi de l'UEFA) qui n'avaient alors aucune envie de tenter le diable référendaire étant donné leurs difficultés à expliquer et défendre la moindre de leurs non-décisions.

Les dirigeants turcs envisagèrent ensuite toute une série d'aménagements possibles : le déménagement du stade de l'équipe de Fenerbahçe en Europe, de l'autre côté du Bosphore, pour faciliter la résidence européenne de ses stars. Un parti progressiste proposa même de solutionner définitivement cette question de la Thrace et de l'Anatolie en vidant le Bosphore de ses eaux pour y installer un espace urbain consacré au sport et aux technologies de pointe...

[A suivre...](#)